

Barèmes des Honoraires de l'Agence*



SARL RAZIS IMMO

RCS DE GAP : 918 343 146

ADRESSE : LE FORUM 05600 RISOUL

CARTE PROFESIONNELLE N° : CPI 05012022000000007

- Article 5 de la loi du 6 juillet 1989 -

- Article 6-1 de la loi du 2 janvier 1970 (loi Hoguet), loi ALUR du 24 mars 2014, en vigueur depuis le 27 mars 2014 -

Montant maximum des honoraires par tranche –

Montant de la transaction incluant les honoraires à la charge vendeur – TVA en vigueur : 20%

TRANSACTIONS

Ventes de Maisons, Appartements, Terrains

10 % TTC du prix net vendeur jusqu'à 60 000 €

9% TTC du prix net vendeur 60 001 à 120 000 €

8 % TTC du prix net vendeur 120 001 à 200 000 €

7 % TTC du prix net vendeur 200 001 à 400 000 €

6% TTC du prix net vendeur au-delà de 400 001 €

Ventes de locaux commerciaux, professionnels, parts de sociétés, fonds de commerces

9% TTC du prix net vendeur

*Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulation contraire prévue au mandat.